068-226800019-20101008-0000006232-DE

### Acte Certifié exécutoire

Envoi: 11/10/2010

Réception par le Prefet : 11/10/2010

Publication: 15/10/2010

Pour le Président du Conseil Général et par délégation Ludovic LIONS

Chef du Service Administratif de l'Assemblée

N° CP-2010-12-6-5

Séance du vendredi 8 octobre 2010



# Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

# PROGRAMMES DEPARTEMENTAUX 2009 ET 2010 ASSAINISSEMENT (C213) - ALIMENTATION EN EAU POTABLE (C212)

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2008-5-6-6 du Conseil Général du 11 décembre 2008 relative au Budget Primitif 2009 Eau (C01),
- VU la délibération n° 2009-5-6-4 du Conseil Général du 9 décembre 2009 relative au Budget Primitif 2010 Eau (C01),
- VU les avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie, en date des 01/07/2009, 21/09/2009, 24/02/2010, 28/06/2010 et 20/09/2010,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

décide d'inscrire aux Programmes 2009 et 2010 les opérations figurant en annexes au rapport, ce qui induit au titre du :

### • <u>Programme 2009</u>:

un montant de subventions de 4 293 € pour l'Assainissement et de 16 085 € pour l'Alimentation en Eau Potable,

## • <u>Programme 2010</u>:

un montant de subventions de 222 220 € pour l'Assainissement et de 21 690 € pour l'Alimentation en Eau Potable.

L'imputation est la suivante : Chapitre 204 - Nature 20414 - Fonction 61. LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté voix contre abstentions

# DEVI – Service Eau, Epuration, Equipements ruraux

# DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 08 OCTOBRE 2010

# Assainissement PROGRAMME 2009

## Annexe 1

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04327	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TROIS FRONTIERES Elimination des eaux claires rue du Couvent à Blotzheim	15 900,00	27%	4 293,00
			Total	4 293,00

# Assainissement PROGRAMME 2010

### Annexe 2

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04501	MONTREUX-JEUNE Création d'une lagune de traitement des eaux usées	343 000,00	34%	116 620,00
AST04456	WALBACH Rues de la Forêt et des Prés, chemin des Prés	330 000,00	32%	105 600,00
			Total	222 220,00

## Alimentation en Eau Potable PROGRAMME 2009

# Annexe 3

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AEP03737	<b>LAPOUTROIE</b> Réalisation d'un forage de reconnaissance	24 300,00	60%	14 580,00
AEP03728	WALBACH Mise en place d'une nouvelle électrovanne	4 300,00	35%	1 505,00
			Total	16 085,00

## Alimentation en Eau Potable PROGRAMME 2010

#### Annexe 4

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AEP03753	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU POTABLE DE LA LAUCH Liaison WUENHEIM- HARTMANNSWILLER	144 600,00	15%	21 690,00
			Total	21 690,00